

Carte scolaire 2018

Bilan de la carte scolaire EPS Rentrée 2018

Le 30/03/18

La carte scolaire pour la discipline EPS à la rentrée 2018 dans l'académie de Lille se traduit par **un bilan négatif constitué de 12 créations, 25 suppressions** dont 13 enseignants d'EPS concernés par une mesure de carte scolaire :

Lycée	:	1	suppression	-	4	créations
LP	:	0	suppression	-	1	création
Collèges Nord	:	15	suppressions	-	5	créations

Collèges Pas de Calais : 80 suppressions - 2 créations

S'ajoute à cela, 4 postes neutralisés vacants pour affecter un stagiaire EPS à temps plein; qui ne seront pas mis au mouvement intra 2018.

Nous appelons solennellement les équipes EPS d'établissement à refuser les HSA (1 seule HSA est imposable sauf pour raison de temps partiel et de santé) et demander auprès de la DSDEN et du Rectorat, par le biais du chef d'établissement, leurs transformations en heures postes pour affecter un enseignant titulaire, limiter les compléments de service. Il en va de la qualité de l'enseignement, l'intérêt des élèves et les conditions de travail de tous.

Carte scolaire 2017

Bilan de la carte scolaire EPS Rentrée 2017

Le 28/03/17

La carte scolaire pour la discipline EPS à la rentrée 2017 dans l'académie de Lille se traduit par **un bilan positif constitué de 28 créations, 23 suppressions** dont 9 enseignants d'EPS concernés par une mesure de carte scolaire :

Lycée	:	2	suppression	-	8	créations
LP	:	1	suppression	-	1	création
Collèges Nord	:	10	suppressions	-	11	créations
Collèges Pas de Calais	:	10	suppressions	-	8	créations

Nous appelons solennellement les équipes EPS d'établissement à refuser les HSA (1 seule HSA est imposable sauf pour raison de temps partiel et de santé) et demander auprès de la DSDEN et du Rectorat, par le biais du chef d'établissement, leurs transformations en heures postes pour affecter un enseignant titulaire, limiter les compléments de service. Il en va de la qualité de l'enseignement, l'intérêt des élèves et les conditions de travail de tous.

Suite à notre action syndicale avec la profession en juin 2016, l'administration a opéré une partie du déblocage des supports stagiaires 20h offrant ainsi **16 postes supplémentaires pour le mouvement intra 2017**. Il reste néanmoins 8 postes neutralisés.

Carte scolaire 2016

Bilan de la carte scolaire EPS Rentrée 2016

Le 23/03/16

La carte scolaire pour la discipline EPS à la rentrée 2016 dans l'académie de Lille se traduit par **un bilan négatif constitué de 17 créations, 25 suppressions** dont 14 collègues EPS concernés par une mesure de carte scolaire :

Lycée	:	1	suppression	-	4	créations
LP	:	2	suppressions	-	1	création
Collèges Nord	:	14	suppressions	-	9	créations
Collèges Pas de Calais	:	8	suppressions	-	3	créations

Nous appelons solennellement les équipes EPS d'établissement à refuser les HSA (1 seule HSA est imposable sauf pour raison de temps partiel et de santé) et demander auprès de la DSDEN et du Rectorat, par le biais du chef d'établissement, leurs transformations en heures postes pour affecter un enseignant titulaire, limiter les compléments de service. Il en va de la qualité de l'enseignement, l'intérêt des élèves et les conditions de travail de tous.

Nouveauté la rentrée 2016, est le retour du blocage des supports stagiaires 20h enlevant ainsi **25 postes pour le mouvement intra 2016**.
Pour le droit de toutes et tous à une mutation choisie!
Demande de réinjection des 25 supports FSTG EPS bloqués pour le mouvement intra EPS Lille 2016

Carte scolaire 2015

Bilan de la carte scolaire EPS Rentrée 2015

Le 04/04/15

La carte scolaire pour la discipline EPS à la rentrée 2015 dans l'académie de Lille se traduit par **un bilan positif constitué de 33 créations, 19 suppressions** dont 8 collègues EPS concernés par une mesure de carte scolaire :

Lycée	:	1	suppression	-	10	créations	
LP	:	2	suppressions	-	3	créations	
Collèges	Nord	:	12	suppressions	-	16	créations
Collèges	Pas de Calais	:	4	suppressions	-	4	créations

Nous appelons solennellement les équipes EPS d'établissement à refuser les HSA (1 seule HSA est imposable sauf pour raison de temps partiel et de santé) et demander auprès de la DSDEN et du Rectorat, par le biais du chef d'établissement, leurs transformations en heures postes pour affecter un enseignant titulaire, limiter les compléments de service. Il en va de la qualité de l'enseignement, l'intérêt des élèves et les conditions de travail de tous.

Nouveauté la rentrée 2015, est le déblocage des supports stagiaires 20h puisque il n'y aura plus qu'une seule catégorie de stagiaire (7/8h EPS + 3h UNSS semestre) affecté sur un BMP de 10h; offrant ainsi **13 postes pour le mouvement intra 2015**.

Carte scolaire 2014

Bilan de la carte scolaire EPS Rentrée 2014

Le 20/04/14

La carte scolaire pour la discipline EPS à la rentrée 2014 dans l'académie de Lille se traduit par **un bilan positif constitué de 31 créations, 23 suppressions** dont 12 collègues EPS concernés par une mesure de carte scolaire :

Lycée	:	3	suppressions	-	11	créations	
LP	:	5	suppressions	-	6	créations	
Collèges	Nord	:	9	suppressions	-	10	créations

Collèges Pas de Calais : 6 suppressions - 4 créations

A noter que parmi les créations, **13 sont des postes stagiaires bloqués.**

Nous appelons solennellement les équipes EPS d'établissement :

- à refuser les HSA (1 seule HSA est imposable sauf pour raison de temps partiel et de santé),
- à intégrer les heures de coordination EPS dans le service,

et demander auprès de l'IA et du Rectorat, par le biais du chef d'établissement, leurs transformations en heures postes pour affecter un enseignant titulaire, limiter les compléments de service. Il en va de la qualité de l'enseignement, l'intérêt des élèves et les conditions de travail de tous.

S'ajoute à la rentrée 2014, la poursuite de l'affectation dans l'académie de Lille de 50 stagiaires EPS (reçus au concours exceptionnel 2014) sur des postes à 20h en établissement ainsi bloqués et non offerts pour le mouvement intra 2014 (la liste et le nombre sont évolutifs).

Comme si cela ne suffisait pas, viennent s'ajouter les stagiaires du Capeps renouvelé 2014. Autant d'inconnues que le rectorat cherche à résoudre à l'avance en se mettant sous le coude des BMP de 10h (à ce jour, le nombre est inconnu et le tuteur ne sera pas forcément dans le même établissement que le stagiaire), quitte à casser des compléments de service actés en conseil d'administration, y compris en fin d'année scolaire, ou encore en donnant des heures supplémentaires en nombre.

Carte scolaire 2013

Bilan de la carte scolaire EPS Rentrée 2013

Le 12/05/13

La carte scolaire pour la discipline EPS à la rentrée 2013 dans l'académie de Lille se traduit par **un bilan négatif constitué de 12 créations, 33 suppressions** dont 17 collègues EPS concernés par une mesure de carte scolaire :

Lycée	:	6	suppressions	-	3	créations
LP	:	5	suppressions	-	3	créations
Collèges Nord	:	9	suppressions	-	8	créations
Collèges Pas de Calais	:	4	suppressions	-	2	créations

Nous appelons solennellement les équipes EPS d'établissement :
- à intégrer les heures de coordination EPS dans le service,
- à refuser les HSA,

et demander auprès de l'IA et du Rectorat, par le biais du chef d'établissement, leurs transformations en heures postes pour nommer un enseignant, limiter les compléments de service. Il en va de la qualité de l'enseignement, l'intérêt des élèves et les conditions de travail de tous.

S'ajoute à la rentrée 2013, la poursuite de l'affectation dans l'académie de Lille de 32 stagiaires EPS sur des postes à 17h en établissement ainsi bloqués et non offerts pour le mouvement intra 2013 (la liste est évolutive et le tuteur ne sera pas forcément dans le même établissement que le stagiaire).

Comme si cela ne suffisait pas, viennent s'ajouter les stagiaires M2 (étudiants ayant réussi les écrits des concours organisés en juin 2013 et qui devront passer les oraux en juin 2014, tout en validant leur 2ème année de master (M2). Ces M2 auront la possibilité de prendre 6h de cours en responsabilité payées 9h (en EPS : quel service ? Quid de l'AS ?) Combien seront-ils ? Nul ne le sait... Autant d'inconnues que le rectorat cherche à résoudre à l'avance en se mettant sous le coude des BMP de 6h (à ce jour, 45 en EPS), quitte à casser des compléments de service actés en conseil d'administration, y compris en fin d'année scolaire, ou encore en donnant des heures supplémentaires en nombre.

Il va sans dire que ces conditions d'entrée dans le métier sont inacceptables !

Carte scolaire 2012

1) Bilan de la carte scolaire EPS Rentrée 2012

Le 10/04/12

La carte scolaire pour la discipline EPS à la rentrée 2012 dans l'académie de Lille se traduit par **un bilan négatif constitué de 12 créations, 33 suppressions** dont 19 collègues EPS concernés par une mesure de carte scolaire :

Lycée	:	12	suppressions	-	1	création
LP	:	9	suppressions	-	1	création
Collèges Nord	:	8	suppressions	-	9	créations
Collèges Pas de Calais	:	4	suppressions	-	1	création

Nous appelons solennellement les équipes EPS d'établissement :
- à intégrer les heures de coordination EPS dans le service,
- à refuser les HSA,

et demander auprès de l'IA et du Rectorat, par le biais du chef d'établissement, leurs transformations en heures postes pour nommer un enseignant, limiter les compléments de service. Il en va de la qualité de l'enseignement, l'intérêt des élèves et les conditions de travail de tous.

S'ajoute à la rentrée 2012, la poursuite de l'affectation dans l'académie de Lille de 20 stagiaires EPS sur des postes à 20h en établissement ainsi bloqués et non offerts pour le mouvement intra 2012 (la liste est évolutive et le tuteur ne sera pas forcément dans le même établissement que le stagiaire).

2) 589 suppressions dans le 2nd degré pour la rentrée 2012 dans la seule académie de Lille, contre 470 l'an dernier (et 399 dans le premier degré, 32 pour les administratifs, soit un total de 1020 encore jamais atteint jusqu'alors, véritable plan social pour la Région).

1 suppression dans le premier degré par "tranche" de 15 élèves en moins (les 2-3 ans sont exclus des effectifs du rectorat pour tromper les calculs)

1 création en collège par "tranche" de 30 élèves en plus

1 suppression en LEGT par "tranche" de 18 élèves EN PLUS !

Lire

Carte scolaire 2011

1) Bilan de la carte scolaire EPS Rentrée 2011

Le 11/05/11

La carte scolaire pour la discipline EPS à la rentrée 2011 dans l'académie de Lille se traduit par **un bilan négatif constitué de 23 créations, 31 suppressions** dont 13 collègues EPS concernés par une mesure de carte scolaire :

Lycée	:	11	suppressions	-	1	création	
LP	:	9	suppressions	-	2	créations	
Collèges	Nord	:	8	suppressions	-	14	créations
Collèges	Pas de Calais	:	2	suppressions	-	6	créations

Nous appelons solennellement les équipes EPS d'établissement :
- à intégrer les heures de coordination EPS dans le service,
- à refuser les HSA,

et demander auprès de l'IA et du Rectorat, par le biais du chef d'établissement, leurs transformations en heures postes pour nommer un enseignant, limiter les compléments de service. Il en va de la qualité de l'enseignement, l'intérêt des élèves et les conditions de travail de tous.

S'ajoute à la rentrée 2011, la poursuite de l'affectation dans l'académie de Lille de 16 stagiaires EPS sur des postes à 20h en établissement ainsi bloqués pour le mouvement intra. **Le SNES et le SNEP appellent les personnels à signer par discipline une motion de refus collectif d'être tuteur d'un stagiaire à temps plein (pdf 39.8 ko) (à faire signer par le plus grand nombre de collègues de la discipline) et à envoyer (par voie hiérarchique et directement) au recteur et à l'IPR de la discipline, que votre établissement soit concerné ou non par un poste stagiaire** (la liste est évolutive et le tuteur ne sera pas forcément dans le même établissement que le stagiaire).

2) 470 suppressions de postes pour 3300 élèves en plus ne suffisaient sans doute pas, le rectorat persiste et signe dans son entreprise de destruction du service public d'Education nationale : nous venons d'avoir connaissance **de la circulaire envoyée aux chefs d'établissement concernant le départage des collègues en mesure de carte et le blocage des postes de stagiaires.**

Cette circulaire est inadmissible sur plusieurs points :

- elle instaure de façon arbitraire un statut dérogatoire pour les professeurs de STI qui pourraient ne pas « bénéficier » d'une mesure de carte scolaire selon les mêmes critères transparents que les autres professeurs ! Nous ne devons pas laisser faire : les TZR et les enseignants de STI constituent un champ d'expérimentation, toutes les dérèglementations dont ils font l'objet sont susceptibles d'être étendues aux autres personnels.

- elle pérennise les postes de stagiaires fixés déjà difficilement pour cette année, entraînant des suppressions de postes de titulaires ou des compléments de service et un nouveau blocage du mouvement intra, alors même que l'académie ne sait pas combien de stagiaires elle va recevoir, ni dans quelles disciplines ! Le SNPDEN UNSA, principal syndicat des chefs d'établissement indique dans son communiqué : "Le premier mot d'ordre du SNPDEN à ce sujet est de proposer, quand une suppression est nécessaire dans une discipline, la suppression du poste du stagiaire. Mme le Recteur prendra alors ses responsabilités et aura toujours la possibilité de modifier la proposition faite par le chef d'établissement pour supprimer des postes." Nous pouvons utiliser ce mot d'ordre dans nos conseils d'administration, en plus des autres modes d'action que nous proposons en fin de message.

Le SNES et le SNEP de Lille est en train d'examiner les suites juridiques à donner à cette circulaire et prêtera assistance aux personnels qui engageraient des recours contre elle.

Bilan de la carte scolaire EPS Rentrée 2010

Le 18/04/09

La carte scolaire pour la discipline EPS à la rentrée 2010 dans l'académie de Lille se traduit par **un bilan négatif constitué de 14 créations, 28 suppressions** dont 18 collègues EPS concernés par une mesure de carte scolaire :

Lycée	:	10	suppressions	-	1	création	
LP	:	2	suppressions	-	3	créations	
Collèges	Nord	:	9	suppressions	-	8	créations
Collèges	Pas de Calais	:	7	suppressions	-	2	créations

Nous appelons solennellement les équipes EPS d'établissement :
- à intégrer les heures de coordination EPS dans le service,
- à refuser les HSA,

et demander auprès de l'IA et du Rectorat, par le biais du chef d'établissement, leurs transformations en heures postes pour nommer un enseignant, limiter les compléments de service. Il en va de la qualité de l'enseignement, l'intérêt des élèves et les conditions de travail de tous.

S'ajoute à la rentrée 2010, l'affectation dans l'académie de Lille de 21 stagiaires EPS sur des postes à 20h en établissement. Sur les 14 créations, 7 postes sont ainsi bloqués. **Le SNES et le SNEP appellent les personnels à signer par discipline une motion de refus collectif d'être tuteur d'un stagiaire à temps plein (pdf 32.9 ko) (à faire signer par le plus grand nombre de collègues de la discipline) et à envoyer (par voie hiérarchique et directement) au recteur et à l'IPR de la discipline, que votre établissement soit concerné ou non par un poste stagiaire** (la liste est évolutive et le tuteur ne sera pas forcément dans le même établissement que le stagiaire).

Bilan de la carte scolaire EPS Rentrée 2009

Le 24/03/09

La carte scolaire pour la discipline EPS à la rentrée 2009 dans l'académie de Lille se traduit par **un bilan négatif constitué de 21 créations, 29 suppressions** dont 17 collègues EPS concernés par une mesure de carte scolaire :

Lycée	:				16			suppressions		
LP	:	9		suppressions	-	2		créations		
Collèges			Nord	:	0	suppressions	-	11	créations	
Collèges		Pas	de	Calais	:	4	suppressions	-	8	créations

Nous appelons solennellement les équipes EPS d'établissement :
- à intégrer les heures de coordination EPS dans le service,
- à refuser les HSA,

et demander auprès de l'IA et du Rectorat, par le biais du chef d'établissement, leurs transformations en heures postes pour nommer un enseignant, limiter les compléments de service. Il en va de la qualité de l'enseignement, l'intérêt des élèves et les conditions de travail de tous.

Au regard de ces chiffres, nous voyons bien se concrétiser l'attaque de la discipline et la poursuite de la marginalisation de l'EPS; la baisse des recrutements depuis 2006 s'inscrivant dans la même logique.

Bilan de la carte scolaire EPS Rentrée 2008

Le 13/05/08

La carte scolaire pour la discipline EPS à la rentrée 2008 dans l'académie de Lille se traduit par **un bilan négatif constitué de 10 créations, 52 suppressions** dont 29 collègues EPS concernés par une mesure de carte scolaire :

Lycée	:				20			suppressions		
LP	:	8		suppressions	-	1		création		
Collèges			Nord	:	15	suppressions	-	4	créations	
Collèges		Pas	de	Calais	:	9	suppressions	-	5	créations

Nous appelons solennellement les équipes EPS d'établissement :
- à intégrer les heures de coordination EPS dans le service,
- à refuser les HSA,

et demander auprès de l'IA et du Rectorat, par le biais du chef d'établissement, leurs transformations en heures postes pour nommer un enseignant, limiter les compléments de service. Il en va de la qualité de l'enseignement, l'intérêt des élèves et les conditions de travail de tous.

Au regard de ces chiffres, nous voyons bien se concrétiser l'attaque de la discipline et la poursuite de la marginalisation de l'EPS; la baisse des recrutements 2006, 2007, 2008 s'inscrivant dans la même logique. Cela peut être mis en rapport avec **la circulaire de rentrée 2008**, qui n'a fait l'objet d'aucune consultation. Celle-ci est centrée sur l'application du socle commun, rien n'est dit sur le rôle de l'EPS et du sport scolaire pour la démocratisation de l'accès à la culture des activités physiques, sportives et artistiques. Au contraire, la seule voie pour le développement de la pratique sportive est la généralisation au collège de l'accompagnement éducatif. La circulaire entend accroître ce que nous analysons comme une déréglementation du système éducatif.

Bilan de la carte scolaire EPS Rentrée 2007

1) AJUSTEMENT DES DOTATIONS EN FONCTION DE L'ABROGATION DU DECRET DU 13/02/2007

Le

11/07/07

Suite à l'abrogation du décret De Robien grâce aux luttes des personnels initiées par le SNEP, le rectorat de Lille nous a informé au cours d'un groupe de travail ce mardi 10 juillet des ajustements des dotations des établissements avec, en particulier, la restitution des heures d'animation du Sport Scolaire.

Télécharger

2) Bilan de la carte scolaire EPS rentrée 2007

Le 01/07/07

La carte scolaire pour la discipline EPS à la rentrée 2007 dans l'académie de Lille se traduit par **un bilan négatif constitué de 15 créations, 52 suppressions** dont 24 collègues EPS concernés par une mesure de carte scolaire :

Lycée	:							3	créations	
LP	:	8		suppressions	-	1			création	
Collèges			Nord	:	23	suppressions	-	7	créations	
Collèges		Pas	de	Calais	:	9	suppressions	-	4	créations

Nous appelons solennellement les équipes EPS d'établissement :
- à exiger le retour des heures d'animation de l'association sportive suite à l'abrogation du décret 2007,
- à refuser les HSA,

- à intégrer les heures de coordination EPS dans le service,

et demander auprès de l'IA et du Rectorat, par le biais du chef d'établissement, leurs transformations en heures postes pour nommer un enseignant, limiter les compléments de service. Il en va de la qualité de l'enseignement, l'intérêt des élèves et les conditions de travail de tous.

Au regard de ces chiffres, nous voyons bien se concrétiser l'attaque de la discipline et la poursuite de la marginalisation de l'EPS; la baisse des recrutements 2006, 2007, s'inscrivant dans la même logique. Cela peut être mis en rapport avec **la circulaire de rentrée 2007**, dont le délai extrêmement court qui nous a été octroyé pour donner **notre avis**. Celle-ci est centrée sur l'application de la loi Fillon et du socle commun en particulier, rien n'est dit sur le rôle de l'EPS pour la démocratisation de l'accès à la culture des activités physiques, sportives et artistiques. La circulaire entend accroître ce que nous analysons comme une déréglementation du système éducatif sous prétexte d'expérimentation et d'innovation.

Bilan de la carte scolaire EPS Rentrée 2006

Le 04/04/06

La carte scolaire pour la discipline EPS à la rentrée 2006 dans l'académie de Lille se traduit par **un bilan négatif constitué de 5 créations, 47 suppressions** dont 20 collègues EPS concernés par une mesure de carte scolaire :

Lycée : 12 suppressions - 0 création

LP : 2 suppressions - 3 créations

Collèges Nord : 22 suppressions - 1 création

Collèges Pas de Calais : 11 suppressions - 1 création

Nous appelons solennellement les équipes EPS d'établissement :

- à intégrer les heures de coordination EPS dans le service,

- à refuser les HSA

et demander auprès de l'IA et du Rectorat, par le biais du chef d'établissement, leurs transformations en heures postes pour nommer un enseignant, limiter les compléments de service.

Il en va de la qualité de l'enseignement, l'intérêt des élèves et les conditions de travail de tous.

Au regard de ces chiffres, nous voyons bien se concrétiser l'attaque de la discipline et la poursuite de la marginalisation de l'EPS.

Cela peut être mis en rapport avec **la circulaire de rentrée 2006**, qui n'a fait l'objet d'aucune consultation. Celle-ci est centrée sur l'application de la loi Fillon et du socle commun en particulier, et pour la première fois depuis des années, elle ne dit pas un mot sur l'intérêt des associations sportives des collèges et lycées, du sport scolaire et sur la nécessité de développer celui-ci. Il s'agit bien d'une nouvelle attaque, qui fait suite à la baisse des recrutements 2006 (-50%), s'inscrivant dans la même logique.